

Bureau des élu-es

6854, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1N 1E1

Le 3 décembre 2018

Transports Canada
Examen de la modernisation des ports

Sujet : Mémoire de la mairie de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve

Dans le cadre du processus d'examen de la modernisation des ports, nous souhaitons vous partager nos préoccupations et nos recommandations, qui sont liées principalement à l'objectif : « Renforcer les relations avec les collectivités locales ».

Mercier–Hochelaga-Maisonneuve : situation et contexte avec le Port de Montréal

Plusieurs quartiers résidentiels de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve sont situés à proximité du Port de Montréal : Viauville, Guybourg, Haig-Beauclerk et Tétreaultville. Les citoyens qui y résident vivent au quotidien de nombreuses nuisances socio-environnementales liées aux activités industrielles à proximité : bruits, poussières, vibrations, enclavement et camionnage entre autres.

L'arrondissement est grandement préoccupé par la question de la gestion des nuisances. Nous comprenons la réalité des activités industrielles liées au port. Par contre, nous croyons que le développement économique ne doit pas se faire au détriment de la population. Ainsi, l'adoption de meilleures pratiques représente un bénéfice pour tous les acteurs du secteur. En effet, même si ces quartiers étaient traditionnellement des quartiers ouvriers, qu'ils ont été développés aux environs du Port afin d'en rapprocher la main d'œuvre et ont historiquement toujours été à proximité d'activités industrielles, le contexte social a changé et les normes de cohabitation doivent s'y adapter afin d'assurer un bon voisinage. D'autant plus qu'il y a eu une augmentation des activités liées au port dans les dernières années, entre autres avec l'ouverture du terminal Viau.

Plusieurs développements sont prévus dans le secteur au cours des prochaines années : prolongation des liens routiers Souigny et l'Assomption, construction d'un viaduc par le port dans l'axe du boulevard l'Assomption et développement économique et urbain du secteur Assomption-Sud. Les citoyens sont inquiets des nuisances supplémentaires que ces développements pourraient ajouter aux nombreuses existantes. Le Port a déjà développé une ligne directe où les citoyens peuvent appeler lorsqu'ils vivent des nuisances. Cependant, il est difficile d'identifier les sources de ces nuisances, qui sont multiples.

À cet effet, une préoccupation majeure des citoyens est une atténuation des nuisances vécues au quotidien plutôt que d'en identifier la cause et les responsables. Plusieurs demandes en ce sens ont été faites lors des consultations publiques sur la Cité de la Logistique. Nous croyons donc que le Port a un rôle de leader à jouer auprès des opérateurs de terminaux, armateurs et autres entreprises sur son territoire afin de répondre de façon intégrée aux nuisances vécues par les communautés.

Finalement, nous reconnaissons que le Port de Montréal a mis en place certaines actions dans les dernières années afin de renforcer les liens avec la communauté. Par contre, nous considérons qu'il serait opportun de mettre en place d'autres mesures afin d'assurer un réel dialogue et de renforcer les liens avec la communauté. Les citoyens ne veulent pas seulement être informés une fois les projets mis en place, ils souhaitent que leur point de vue soit entendu et pris en considération et que le maintien de leur qualité de vie fasse partie intégrante des critères de conception des projets.

Recommandations

1- Une approche de gestion intégrée des nuisances

Une approche de gestion intégrée des nuisances permettrait à l'ensemble des acteurs du secteur portuaire (Ville, Port, CN, MTQ, entreprises, etc.) de travailler en collaboration pour documenter, modéliser et mieux répondre aux nuisances afin de minimiser les impacts auprès des citoyens. Cette approche pourrait être inspirée de celle présentée dans le *Good Practice Guide on Port Area Noise Mapping and Management* par NoMEPorts¹, en application dans plusieurs ports européens partenaires et financée par la communauté européenne.

Sous le leadership de la Ville de Montréal, le Port de Montréal, les entreprises de la logistique (Cargo M), le MTQ, le CN et toutes les parties prenantes seraient invitées à participer à une gestion intégrée des nuisances.

Une approche de gestion intégrée des nuisances permettrait de :

- **Documenter :**
 - **Réaliser un portrait des nuisances du secteur :** Cartographier et modéliser les nuisances afin de pouvoir développer des outils tels que des cartes de nuisances en temps réel.
 - **Partager des données :** Assurer que toutes les données collectées soient accessibles et utilisables par les partenaires pour permettre le développement d'outils de gestion des nuisances.
- **Centraliser le processus de plaintes pour les citoyens :** Mettre en place un guichet unique pour la gestion des plaintes et déclaration des nuisances afin d'y répondre adéquatement, de mettre à jour en continu le portrait et d'améliorer la communication et la transparence avec la communauté.

¹ En ligne : http://ec.europa.eu/environment/life/project/Projects/index.cfm?fuseaction=home.showFile&rep=file&fil=NoMEports_GPG_PANMM1.pdf

- **Planifier** : Réaliser un plan d'action de mitigation des nuisances et d'amélioration des pratiques
 - Court terme : répondre aux plaintes actuelles
 - Moyen-long terme : mettre en place des façons de faire afin de minimiser les nuisances pour réduire les impacts environnementaux et de santé publique, avoir une meilleure planification des activités du secteur, améliorer les interfaces industries/ville et innover par la recherche et l'utilisation de solutions techniques pour mettre en place des mesures le plus efficace possible.
 - Mettre en place des normes pour le développement de nouveaux projets (ex : normes de bruits au Port de Vancouver, *PER Guidelines – Environmental Noise Assessment*²)
 - Réduire les nuisances à la source
 - Mettre en place des mesures pour réduire la propagation des nuisances dans l'environnement
 - Atténuer les nuisances subies par les citoyens par des aménagements

2- Des relations avec les citoyens bonifiées

La méconnaissance des activités et des projets du port entraînent bien souvent incompréhension et hostilité de la part des citoyens. Une approche basée sur la transparence et les communications avec les citoyens permettraient d'atténuer cette méfiance, d'améliorer les relations entre les parties et même d'améliorer l'acceptabilité sociale des projets et développements portuaires.

Plus spécifiquement, cela pourrait se traduire par :

- **Améliorer les processus et les instances d'information et de consultation** : Assurer que l'ensemble des informations soit disponible et accessible en tout temps et qu'il y ait un processus de consultation en amont des projets, pendant les projets et qu'il y ait une rétroaction en continu par la suite. Pour ce faire, intégrer les citoyens comme partie prenante de la planification et tenir compte des perspectives de la communauté. Une approche basée sur le dialogue et sur la co-construction permettrait d'augmenter l'acceptabilité sociale du développement.
- **Le port comme partenaire leader de la communauté** : Le port pourrait également adopter un rôle de leader auprès des autres joueurs de la communauté portuaire (opérateurs, transbordeurs, industries du camionnage) afin que ces derniers adoptent les meilleures pratiques de cohabitation avec la communauté et quant à leurs pratiques environnementales.

3- Une interface ville-port améliorée

Les citoyens de l'arrondissement qui habitent à proximité du port sont conscients qu'ils habitent à proximité d'une zone où ont lieu des activités industrielles. Cependant, il est possible d'atténuer les nuisances, les conflits et les impacts négatifs sur l'espace urbain adjacent à ces activités. Même si l'aménagement reste à

² En ligne : <https://www.portvancouver.com/wp-content/uploads/2015/05/PER-Noise-Assessment-Guidelines-FINAL-2015-07-09.pdf>

priori une prérogative municipale, il est indispensable que le port participe au re-déploiement de l'interface entre les deux territoires, particulièrement pour son territoire où la Ville n'a pas autorité d'intervention. En plus de servir de zone tampon, de tels aménagements pourraient se traduire par :

- **Des aménagements durables qui profitent à la communauté**
 - **Une amélioration du transport collectif et actif** : Afin de désenclaver les quartiers et favoriser la mobilité des résidents et des travailleurs dans le secteur mais également afin d'améliorer la qualité et la convivialité des infrastructures actuelles.
 - **Des accès au fleuve** : Par des accès physiques et des percées visuelles.
 - **Des espaces verts** : Afin d'atténuer les impacts des activités industrielles et minimiser les îlots de chaleur du secteur.
 - **Une valorisation du patrimoine portuaire et industriel** : Afin d'assurer la mémoire collective de la vocation du secteur mais également une meilleure compréhension des enjeux liés aux activités portuaires.

Finalement, afin d'assurer le développement harmonieux de l'interface, il apparaît essentiel de :

- **Planifier un développement en partenariat** : Par la création d'un outil ou d'une structure commune réunissant les différents partenaires du secteur, pour assurer une saine gouvernance et un développement transparent, durable et cohérent de l'interface, qui profitera à l'ensemble des acteurs et du territoire.

Pierre Lessard-Blais
Maire

Éric Alan Caldwell
Conseiller du district d'Hochelaga

Suzie Miron
Conseillère du district de
Tétreaultville

Laurencé Lavigne Lalonde
Conseillère du district de
Maisonnette–Longue-Pointe